

Chronique du CFPB

La licence professionnelle de banque en alternance



JULIEN ARNOULT
Journaliste

LA PROGRAMMATION DE DÉPARTS en retraite pour la décennie à venir et les besoins croissants en personnel tourné vers la clientèle imposent au secteur bancaire de diversifier ses modes de recrutement, avec pour corollaire l'élévation générale du niveau de qualification des embauchés, fréquemment BAC +2. Former des chargés de clientèle particuliers, telle est la raison pour laquelle la licence professionnelle de banque en alternance, liant le CFPB et les banques depuis trois ans, a été conçue en association avec les universités, notamment Lyon II, sous le patronage de Jean-Pierre Allégret (*encadré*). Son objectif est clair pour Serge Leclercq, responsable de l'alternance au CFPB : « *La licence professionnelle de banque en alternance a été créée pour donner une dimension plus opérationnelle aux jeunes* ». Les jeunes diplômés ont l'avantage par rapport aux recrues directement issues de la formation initiale, d'être plus ouverts dans leur évolution de carrière. Ils choi-

La licence professionnelle de banque en alternance permet aux banques de constituer un vivier de collaborateurs futurs.

sisent par la suite de parfaire leur formation ou d'évoluer vers d'autres fonctions comme la gestion de patrimoine.

UN DOUBLEMENT DES EFFECTIFS

La licence professionnelle de banque représente un vivier de futurs collaborateurs qui répondent à la demande des banques, comme l'atteste le doublement en trois ans des effectifs étudiants, passés de 200 à 400. Preuve que ce parcours en entreprise dépasse la simple validation d'acquis théoriques, tous les jeunes sont embauchés à la fin du cursus. Au Crédit Lyonnais Rhône-Alpes/Auvergne (RAA), les personnes issues de cette formation représentent 20 % des embauches. Le jeu en vaut la chandelle, ce que

confirme son responsable de la formation, Guy Massip, pour qui « *le coût de l'alternance, humain et financier, est faible au regard des avantages et du retour sur investissement rapide* ». Néanmoins, Lucien Maurel, directeur des ressources humaines du Crédit Lyonnais RAA, tempère car « *ce mode de recrutement doit faire partie durablement de notre politique, mais il n'est qu'un moyen parmi d'autres et ne saurait être exclusif* ». La formation continue demeure donc primordiale, c'est pourquoi la licence professionnelle de banque existe également sous cette forme. Pour Lucien Maurel, « *mieux vaut une formation interne au bout de 6 à 18 mois, surtout au niveau de la clientèle de particuliers* ». Question d'expérience oblige. ■

Témoignage

Sandrine Sagne, 23 ans, issue de la promotion 2003 à Lyon II, au Crédit Lyonnais depuis un an. Elle a suivi auparavant un Deug d'économie-gestion.

« *Je m'attendais à suivre une formation qui allait réellement me servir, à la fois théorique à la fac, et pratique dans le monde du travail où j'ai beaucoup appris au contact des clients. Ce sont les banques qui démarchent les jeunes, avec la perspective d'un contrat de travail à la clé, ce que je souhaitais.*

La masse de travail est plus importante que dans une filière générale, avec une session d'examen à notre retour à l'université, en plus du mémoire à rendre et du projet tuteuré.

La compatibilité études et travail est supportable, à condition de s'organiser. »

Propos recueilli par J. A.